



Compte rendu de l'assemblée générale

La dernière Assemblée générale ordinaire de l'Association MINERVE s'est tenue le 31 janvier 2011, en amphithéâtre LOUIS de l'École militaire.

Rassemblant environ une soixantaine de membres et autant de pouvoirs, elle a permis de faire le point de l'action de l'Association en 2010 et d'approuver les objectifs et grands projets 2011, proposés par notre président le GCA Alain ADDÉ. Ainsi en 2010, malgré le déménagement du siège de MINERVE, nécessité par la réorganisation interne de l'École militaire, et le manque persistant de bénévoles, l'association a maintenu ses activités habituelles: soutien à la publication des cahiers du CESAT, organisation, certes ralentie, de conférences et surtout, elle a pérennisé la parution de sa lettre d'information – la Lettre de MINERVE. Elle a de plus réalisé un site Internet avec un forum d'information et d'échange d'expériences, à l'intention des plus jeunes, ainsi qu'un annuaire électronique (voir l'encadré sur le site). Enfin, elle a mis sur pied un dispositif d'aide à la reconversion pour ses membres qui le souhaitent – un article vous en dira plus dans la prochaine édition de la Lettre.

Pour 2011, l'ambition est raisonnée: pérenniser toutes ces innovations qui ont pour but de mettre l'Association encore plus au service de ses membres notamment ceux qui sont en cours de formation au sein de l'EMSST. Il s'agit bien pour MINERVE d'être une vraie association d'anciens élèves de grande école.

Traditionnellement, l'assemblée générale a été l'occasion de renouveler le conseil d'administration: sa composition est donnée ci-dessous. La composition du bureau, quant à elle, reste inchangée. Elle a permis également de décerner le titre de membre d'honneur à Guy MOUNEYRAT pour son dévouement à notre Association.

Bonne nouvelle: grâce au soutien de nos sponsors, au premier rang desquels la Fondation du Crédit social des fonctionnaires, et à la bonne gestion de notre trésorier, cette année encore la cotisation n'augmente pas. Elle reste donc à 20€ (10€ pour les officiers subalternes). Pour ceux qui souhaitent s'abonner également à MARS, il convient d'ajouter 20€. Une nouveauté cette année: une carte d'adhérent sera donnée ainsi qu'un reçu (non-fiscal) pour chaque cotisation encaissée.

En conclusion, le GCA ADDÉ a rappelé son attachement à l'idée qu'une association doit être utile à ses membres qui doivent eux se reconnaître dans son action. Il demande à tous de faire mieux connaître MINERVE et par leur action recruter de nouveaux membres.

Les documents présentés pendant l'assemblée générale, et notamment les bilans financiers et le budget prévisionnel, ainsi que le relevé des principales décisions prises sont consultables par les membres sur le site Internet de l'Association:

<http://www.asso-minerve.fr>.

À l'issue, un cocktail a été offert dans le Pavillon Joffre aux participants ainsi qu'à un certain nombre d'invités extérieurs dans le cadre du rayonnement de MINERVE.

Le Général Henri SZWED, Commandant le CESAT, et le Colonel PAUPERT, directeur de l'EMSST, ont rappelé à cette occasion leur soutien à l'Association qui apporte un appui indispensable et entièrement coordonné à leur action au quotidien.

*Le Général de Division (2s) André VAR,
Directeur général de MINERVE*

NOUVELLES DE L'EMSST

Par le Colonel PAUPERT

Cette Lettre de Minerve marque le début d'une série d'articles présentant les filières de formation au sein de l'EMSST ainsi que les métiers associés au travers d'exemples et de témoignages. Après la présentation dans ce numéro de la filière «Sciences de l'ingénieur», seront successivement abordées les filières «Commissariat - Administration», «Sciences Humaines et Sociales» puis «Langues et Relations Internationales». Pour conclure, les aspects «Préparation aux concours et aux mises en scolarité» des candidats et futurs stagiaires feront l'objet des Lettres n° 14 et 15.

Outre la dimension budgétaire de plus en plus prégnante, le début de l'année 2011 a été marqué par le concours d'accès au Diplôme technique (DT). Ce concours propose deux voies:

- une voie «sur titre» réservée aux officiers détenteurs d'un diplôme égal ou supérieur à la licence (L3), dans un domaine répondant aux besoins de l'armée de terre. La sélection s'est effectuée sur dossier en fin d'année 2010 par une commission présidée par le général DRHAT et réunissant, outre la DRHAT, l'inspection de l'armée de terre (IAT) et l'EMSST;

- une voie «sur épreuves» ouverte aux autres officiers, après une période de préparation intensive conduite par l'EMSST sur 7 mois. Les épreuves écrites d'admissibilité se sont déroulées en janvier. Elles ont été suivies des épreuves orales d'admission au cours du mois de février.

Une troisième voie consiste à pourvoir les besoins de l'armée de terre avec des officiers déjà détenteurs du ou des diplômes requis, ou d'un diplôme équivalent. Après examen en commission, ces officiers se voient attribuer le DT à titre de «Régularisation»: c'est le DTR.

L'EMSST, au travers de sa population de diplômés techniques, permet ainsi à l'armée de terre et aux armées de disposer d'un encadrement apte à tenir des postes de responsabilité dans les domaines requérant un «haut niveau de connaissances scientifiques et techniques» que sont les Sciences de l'Ingénieur (SI), les Systèmes de Télécommunication et d'Information (STI), les Langues et Relations Internationales (LRI), les Sciences Humaines et Sociales (SHS) et l'Administration Gestion Logistique (AGL).

96 places ont été ouvertes au titre de l'année 2011. Elles sont réparties de la façon suivante :

- SI: 41 places (16 sur épreuves et 25 sur titre);
- STI: 27 places (14 sur épreuves, 10 sur titre et 3 en DTR);
- LRI: 3 places (2 sur épreuves et 1 sur titre);
- SHS: 12 places (5 sur épreuves, 4 sur titre et 3 en DTR);
- AGL: 13 places (6 sur épreuves, 6 sur titre et 1 en DTR).

À ce jour, les résultats de la commission d'admission «sur titre» comme les listes d'admissibilité de la voie «sur épreuves» ont été publiés.

Le 31 mars, la commission des DT et DTR validera les choix d'orientation du millésime 2011.

D'ores et déjà deux enseignements peuvent être tirés:

- les besoins de l'armée de terre seront difficilement satisfaits, tant sur le pan quantitatif que qualitatif;

- le travail paye puisque près de 66 % des candidats assidus aux préparations organisées et dispensées par l'EMSST ont été admis.

Membres du conseil d'administration de MINERVE 2010 - 2011

(Élus au cours de l'assemblée générale du 31 janvier 2011)

Le Général de C.A. (2S) Alain ADDÉ (Président)

Le Colonel Jean-Michel PAUPERT : Directeur de l'EMSST (Vice-président de droit)

Le Général de Div (2S) André VAR (Directeur général)

Le Général de C.A (2S) Jean-Noël SORRET (Vice-président)

Le Général de Div (2S) Michel RONDEAU (Vice-président)

Le Général Joël MOINARD (Vice-président active)

Le Lieutenant-colonel Patrice VENTURA, représentant du COMCESAT, (de droit)

Le Colonel Vincent FLEURET, (représentant du DRHAT), (de droit)

Le Colonel (H) Jacques ARAGOU, représentant l'AID/ESAG, (de droit)

Le Colonel (H) Henri-Urbain POLGE (Trésorier)

Le Colonel (H) Henri PETITEAU

Le Colonel (H) Pierre KERAUDREN

Madame Françoise DANIEL

Le Commandant Xavier BOUTE (DTR)

Le Lieutenant-colonel Pascal SUBIT

Le Colonel (H) Pierre CAGÉ

Le Colonel (H) André MAZEL (Trésorier adjoint)

Le Chef d'escadron (H) René MIGNÉ (Secrétaire général adjoint)

Le Lieutenant-colonel Claude-Alexandre PINGEON

Le Chef de Bataillon Stéphane CUTAJAR (CID SI)

Le Chef d'escadron Simon CARRIERE (CSEM SI)

Le Chef de Bataillon Grégoire BONNICHON (BT LRI)

Le Capitaine Florent BEINEIX (DT SHS)

NOTA : Le Général de division (R) Serge PETKOVSEK et le Contrôleur général des armées (2S)

Jean-Claude ROQUEPLO sont Présidents d'honneur.

Sciences de l'Ingénieur

Pour illustrer le pragmatisme et le niveau de cette formation, Minerve donne la parole au chef de la filière et à deux officiers: l'un est encore stagiaire à l'EMS, l'autre est en poste à l'état-major et en charge du système CHORUS.

La filière «sciences de l'ingénieur»

Par le CBA (TA) du PONTAVICE, chef de la filière «sciences de l'ingénieur»

La filière sciences de l'ingénieur de l'EMSST est destinée à fournir à l'armée de terre et aux organismes interarmées des spécialistes de haut niveau dans divers domaines; les compétences et savoir-faire dispensés sont en dehors du champ couvert par la formation initiale ou par l'expérience d'officier subalterne. C'est pourquoi ils ne peuvent être acquis que par des formations spécifiques, et que ces formations sont en grande partie assurées par des établissements civils d'enseignement supérieur. La spécificité de la filière réside dans le fait que les officiers issus de ses rangs seront le plus souvent en interaction directe avec des interlocuteurs civils (industriels ou interlocuteurs interarmées et interministériels), face auxquels leur formation devra garantir la crédibilité et la compétence.

Elle alimente ainsi en spécialistes des organismes de l'armée de terre tels que la section technique de l'armée de terre (STAT) et les états-majors de force (spécialistes réseaux), mais aussi des organismes interarmées comme le service interarmées de maintenance des matériels terrestres (SIMMT), la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information (DIRISI) ainsi que le service d'infrastructure de la défense (SID).

La filière forme des officiers dans des métiers où il n'existe pas de première partie de carrière (systèmes d'armes, projets et systèmes informatiques, essais en vol), mais aussi dans des métiers où une première partie de carrière ne confère pas l'ensemble des compétences nécessaires pour tenir les postes d'officiers supérieurs (réseaux de télécommunication, maintenance, logistique). Elle sert ainsi «d'aiguillage» en permettant aux officiers de confirmer leur orientation initiale ou de se lancer dans un métier entièrement nouveau (télécommunications spatiales, recherche opérationnelle) où ils pourront néanmoins capitaliser sur leurs expériences antérieures.

Loin de produire des spécialistes enfermés dans les limites étroites de leur champ de compétences, la filière a ainsi vocation à valoriser les acquis humains et opérationnels de ses officiers et à les armer pour en faire des spécialistes reconnus de leurs domaines, contribuant à l'efficacité de l'ensemble des forces armées.

L'insertion en Formation Spécialisée

Par le LCL Nicolas BOMONT, EMSST / FS Sciences de l'Ingénieur, Mastère spécialisé (conduite de projets et ingénierie système) à l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers

Le retour sur les bancs d'une école civile pour un mastère spécialisé, s'il ne va pas jusqu'à susciter d'angoisse, pose cependant quelques interrogations à l'officier sortant de l'École de guerre. En premier lieu, soutiendra-t-il la comparaison, tant avec des ingénieurs fraîchement diplômés qu'avec des cadres expérimentés de l'industrie?

Très clairement, les qualités intrinsèques développées par l'institution militaire permettent d'emblée de relever le défi.

Les jeunes ingénieurs, habitués à ce qu'on les guide, sont aussi le reflet de leur époque. Ils témoignent bien que l'apprentissage de l'autonomie se fait de plus en plus tard! Le stagiaire ayant déjà travaillé vient lui pour passer à une étape supérieure en accédant à de réelles fonctions d'encadrement. Son expérience est donc essentiellement technique. Le militaire a le réflexe de tenter d'organiser tant les projets à visée pédagogique que la vie quotidienne autour de la formation, ce qui est généralement apprécié voire attendu.

De plus, n'étant pas sous la pression de la recherche ni d'un stage, souvent trouvé avant même le début de la formation, ni d'un d'emploi, il a davantage de recul vis-à-vis du contenu pédagogique. Cela lui permet de s'imposer comme un interlocuteur envers les formateurs qui sont généralement des intervenants ponctuels issus du monde du travail, préférant la formule de l'échange à celle du cours magistral.

Enfin, si ses connaissances techniques sont parfois quelque peu...défraîchies, l'officier d'état-major formé à Compiègne puis des deux côtés de la cour à l'École militaire est sur son terrain lorsqu'il s'agit de méthodes de travail de groupe et de techniques d'expression, tant écrite qu'orale. Le défaut de maîtrise de ces outils constituant très nettement le talon d'Achille des ingénieurs français, le stagiaire militaire peut avec avantage en tirer parti pour compenser d'éventuelles faiblesses relatives par ailleurs.

Pour conclure, un fond de sac scientifique minimal est suffisant pour, en le combinant avec un peu de pragmatisme et de sens de l'organisation, tenir toute sa place dans les formations civiles. Il n'y s'agit en effet pas tant de s'y (re)transformer en ingénieur que d'y développer d'une façon différente les qualités acquises au cours de la première partie de carrière et lors de la partie militaire de la scolarité

L'Atlas des industries d'armement

Par le Commandant Xavier BOUTE, chef du bureau enseignement, CESAT/EMSST

Le cours armement de l'enseignement militaire supérieur scientifique et technique (EMSST) de l'armée de terre a pour mission de former les officiers prochainement destinés à conduire les opérations d'armement des Armées. Son architecture s'organise autour de deux composantes: un mastère spécialisé en école d'ingénieur et un enseignement militaire spécifique. Le premier donne aux élèves des outils pour gérer efficacement les programmes d'armement. Le second acculture les officiers à leur futur environnement de travail.

Dans ce cadre, il a été demandé aux officiers de réaliser un atlas des industries d'armement.

Complétant utilement leurs visites au sein des entreprises travaillant au profit de la Défense, il a pour objectif de leur fournir les clés de compréhension de notre politique industrielle d'armement. Il n'a cependant pas la prétention d'être exhaustif et reflète simplement une étude des officiers. À ce titre, il offre une vision complémentaire de l'annuaire statistique de la défense et du calepin international de la Délégation générale pour l'armement, deux documents officiels du ministère de la Défense.

Pour sa première version, les officiers ont souhaité se focaliser sur les pays de la «Letter of Intent» (LoI). Les 6 pays signataires représentent en effet 92% des efforts de défense de l'ensemble des pays européens. Leurs industries d'armement sont logiquement les plus importantes de l'Union Européenne. Ponctuellement, et afin d'avoir une image la plus complète possible, les officiers ont parfois étendu leur rayon d'étude à certaines industries américaines et quelques acteurs institutionnels internationaux incontournables.

Cet atlas sera disponible à partir du 15 avril 2011 sur le site internet du CESAT et sur le forum de Minerve

CHORUS

Par le CBA (TA) Patrick GINDRE, de l'EMAT / Bureau programmation finances budget/Section modernisation de l'administration
Le CBA Gindre a un BT Management des Systèmes d'Information et des Technologies de HEC-École Nationale Supérieure des Mines de Paris (2007-2008).

Ce texte n'engage que son auteur et aucunement l'état-major de l'armée de Terre.

Chorus est aux finances de l'État ce que le Pack Office® est à la bureautique: un incontournable. Expression la plus avancée de la LOLF, ce progiciel de gestion intégré (PGI) est un outil structurant pour l'ensemble des services de l'État. En 2010, la Défense a été le premier ministère complet à expérimenter Chorus. Retour d'expérience et perspectives pour l'armée de Terre.

• Chorus est «la LOLF en vrai»

Votée en 2001, la loi organique sur les lois de finances (LOLF) est le point de départ d'une nouvelle architecture budgétaire qui vise à améliorer la performance et la transparence de la gestion publique en rapprochant le modèle de gouvernance financière de l'État de celui des entreprises.

Concrétisation la plus avancée de cette réforme majeure, Chorus est une version adaptée du logiciel SAP, numéro un mondial des progiciels de gestion intégré utilisé par plus de 12 millions de personnes en France (Assemblée nationale, EDF, CNRS, CEA, CNES...) et dans plus de 120 pays.

Déployé au sein du ministère de la Défense en 2010, **la quasi-totalité des ministères utilise cette application depuis le 1er janvier 2011.**

Quand sa fiabilisation sera totale, **Chorus sera un outil commun et partagé** par tous les acteurs financiers des services centraux et déconcentrés de l'État pour gérer **la dépense, les recettes non fiscales et la comptabilité.**

Dans ce cadre, l'armée de Terre a dû s'adapter à un outil particulièrement structurant qui induit notamment de nouveaux métiers pour les utilisateurs et l'alignement des nombreux systèmes d'information (SI) financiers existants sur des référentiels nouveaux.

• Chorus est un outil structurant

L'impact du mode de fonctionnement de Chorus s'étend à l'ensemble du monde des «finances» qui décrit désormais ses métiers sous forme de «macro-processus» (MP) et utilise «des référentiels» que l'on peut apparenter à un langage nouveau et dimensionnant.

• Les métiers Chorus

L'Armée de Terre est plus particulièrement concernée par les «métiers» suivants:

- le MP2: macro-processus de mise à disposition de crédits, il est principalement utilisé par les gestionnaires des Budget Opérationnel de Programme et des Unités Opérationnelle.

- le MP7 est le macro-processus utilisé pour les restitutions et les contrôles. Systématiquement déployé avec les autres macro-processus, il est le macro-processus utilisé par le plus grand nombre.

Il convient d'ajouter quatre macro-processus d'exécution financière:

- le MP3, «exécution de la dépense», est utilisé par les services SIMMT (Structure Intégrée de Maintien en condition opérationnel des Matériels Terrestres qui a succédé à la Direction Centrale du Matériel) et STAT;

- le MP9 est utilisé par la SIMMT pour la gestion des actifs tout comme le MP5, utilisé dans une moindre mesure pour les recettes non fiscales;

- le MP8: Macro-Processus en cours de fiabilisation destiné au pilotage de la masse salariale, il s'adresse essentiellement à la DRHAT.

• Retour d'expérience et perspectives pour l'armée de Terre

Après une première année d'utilisation, la pratique de Chorus a tout d'abord permis d'en identifier les atouts et les désagréments mais aussi d'en établir les perspectives.

▪ Retour sur une année d'expérience

Le partage instantané d'informations et la réactivité qui en découle sont deux des principales qualités de l'outil Chorus. Cette qualité a été particulièrement appréciée lors de la fin de gestion 2010 où des opérations financières ont été réalisées en des délais fort contraints.

A contrario, le partage instantané d'informations et la traçabilité de chacun des actes réalisés peuvent nuire au principe de subsidiarité et conduire à des interprétations erronées sans l'apport d'explications ou d'éclaircissements.

En outre, l'année 2010 a laissé transparaître des problèmes de fiabilisation de l'outil, en particulier sur certaines restitutions tirées de ce SI, ainsi que des difficultés d'appropriation d'un outil assez complexe.

▪ Perspective: impacts Chorus

Au centre de l'organisation financière de l'État, Chorus est un outil structurant qui impacte l'organisation financière de l'Etat et l'ensemble des SI qui y font référence (SIPREFOR, SAGAIE, SIM@T...) ainsi que l'organisation financière de l'État.

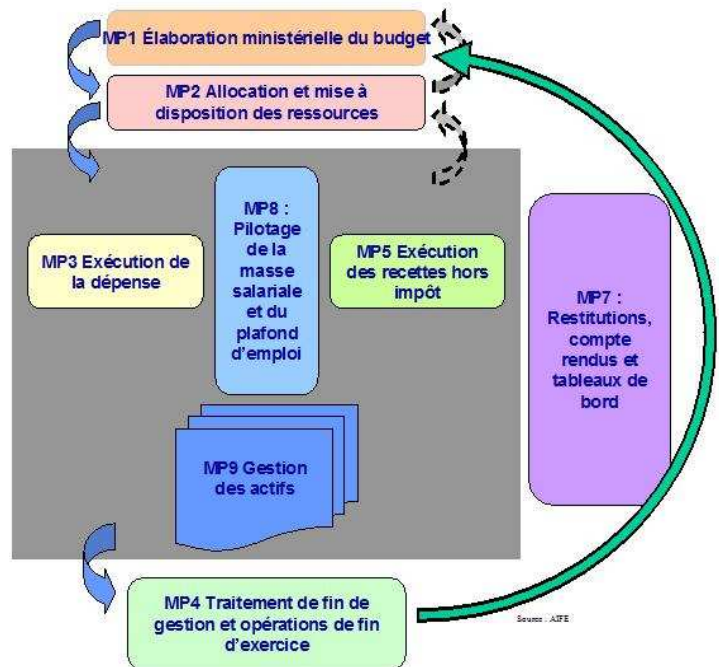
À ce sujet, les grands programmes de l'État (immobilier, armement...) seront suivis du début à la fin de leur vie (Suivant le concept «cradle to grave») dans le module PS de Chorus, répondant ainsi à l'esprit de la LOLF qui demande une transparence accrue dans le suivi des projets et des investissements.

BILAN

La première année de pratique dans Chorus a permis d'identifier ses atouts et ses faiblesses:

- la traçabilité des actes réalisés, le partage instantané d'informations et la réactivité qui en découle sont trois des principales qualités de cet outil.
- Chorus a aussi les défauts de ses qualités: un partage instantané d'informations, dépourvu d'explications, peut d'autant plus facilement induire en erreur un décideur qu'il aura l'impression de disposer d'informations qualifiées à la seule lecture de chiffres bruts.
- la complexité et le manque de restitutions fiabilisées font partie des principaux désagréments de cet outil.

Pour autant, après les premiers temps d'appropriation et de fiabilisation, les ministères et services de l'État bénéficieront à moyenne échéance d'un outil réactif répondant ainsi à l'esprit de la LOLF qui impose une transparence.



L'école supérieure des ORSEM

Par le Général Robert THOMAS, commandant l'ESORSEM, Division du CESAT

«Ils s'instruisent pour mieux servir»

La diversité et le nombre des états-majors de tous types, organiques et opérationnels, interarmes ou interarmées, nationaux ou multinationaux, imposent à l'armée de Terre de disposer d'un renfort d'officiers et de sous-officiers de réserve maîtrisant les méthodes et techniques d'état-major et ayant acquis une bonne culture interarmes pour donner du sens à l'action qui doit être menée. L'école supérieure des officiers de réserve spécialistes d'état-major (ESORSEM), créée à l'initiative du commandant MARIOTTI aux lendemains de la défaite de 1870, propose un cursus de formation complet, en cohérence avec la formation des cadres d'active.

L'ESORSEM est subordonnée au général commandant le collège de l'enseignement supérieur de l'armée de Terre (CESAT) et intégrée dans le Pôle réserve Terre sous l'autorité du général délégué aux réserves de l'armée de Terre (DRAT).

L'école, spécifiquement dédiée aux réservistes est unique en son genre tant au niveau national qu'europpéen, son rayonnement international n'est plus à démontrer, l'école accueillant annuellement au sein de son cours supérieur une dizaine d'officiers de réserve de pays alliés et amis.

- **Le cursus d'état-major des officiers de réserve**

- *Le stage d'initiation aux techniques d'état-major (SITEM)*

Ce stage s'inscrit dans le prolongement de la formation initiale des officiers de réserve (FIOR) dispensée aux écoles de Coëtquidan. Il a pour objectif de donner les connaissances de base nécessaires à un jeune officier pour servir utilement dans un état-major. Le programme est par conséquent centré sur les connaissances et les savoir-faire communs à l'ensemble de ces organismes.

- *Le stage de certification d'état-major (SCEM)*

Le stage de certification d'état-major (SCEM) a pour vocation première de consolider les connaissances opérationnelles des officiers subalternes de la voie «état-major». Il s'effectue deux ans après le SITEM. Le programme est centré sur un thème tactique permettant l'apprentissage de la méthode de décision opérationnelle (MEDO) appliquée à l'emploi d'un groupement tactique interarmes (GTIA) engagé dans une opération dite de haute intensité.

- *La préparation au concours du cours supérieur des ORSEM (CSORSEM).*

Cette préparation constitue une étape (entre le CEM et le CSORSEM) à part entière de la formation des ORSEM. En matière opérationnelle, l'apprentissage est centré sur l'emploi du groupement tactique interarmes (GTIA) dans le cadre d'une crise. Par ailleurs, la formation aux techniques de rédaction et d'expression orale est poursuivie.

La préparation au concours s'articule autour d'une appropriation des données théoriques par le candidat par le biais de modules d'apprentissages en enseignement à distance (EAD) et 5 périodes d'enseignement dirigé (PED) par groupes de 8 à 10 candidats à l'École Militaire.

- **Le cours supérieur des ORSEM (CSORSEM)**

Le cours supérieur des ORSEM est destiné aux officiers de réserve lauréats du concours qui ont vocation à accéder aux grades et responsabilités d'officier supérieur. Il constitue le troisième niveau de la formation de cursus des officiers de réserve. Il est commun aux voies commandement et état-major.

Le cours est centré sur un thème tactique mettant en œuvre une brigade interarmes dans une action de coercition et s'achevant par la mise en situation des stagiaires au centre Janus de l'école d'état-major.

- **La formation continue des ORSEM**

Les officiers de réserve diplômés peuvent bénéficier d'une formation complémentaire dispensée à l'École Militaire sous forme de séances d'information qui ont lieu un lundi soir par mois sous forme de conférences. D'une durée d'environ deux heures, elles sont prononcées par des personnalités civiles et militaires. Elles ont pour but de prolonger la formation reçue lors des différents stages nationaux soit par la présentation de questions concernant la Défense (et en particulier l'armée de Terre), soit par un partage d'expériences opérationnelles.

- **Les autres stages**

L'école, outre sa mission principale de former les officiers aux techniques et procédures d'état-major, a reçu mandat d'appuyer le commandement par la réalisation de stages d'adaptation au profit de la chaîne organisation territoriale interarmées de Défense (OTIAD), des sous-officiers en deuxième partie de carrière servant en état-major ainsi que des officiers désignés pour tenir la fonction d'adjoint réserve des formations.

- *Le stage OTIAD (organisation territoriale interarmées de défense)*
- *Le stage de formation aux techniques d'état-major des sous-officiers de réserve (SOFEM)*
- *Le stage des officiers adjoints réserve des formations (SOAR)*

Le site Internet de MINERVE

Ça y est: MINERVE a son nouveau site Internet. Vous pouvez le visiter à l'adresse suivante:

<http://www.asso-minerve.fr/>

Ouvert sur le grand public, il donne des informations sur l'association et ses activités. Mais il permet en plus à ses membres, après identification, de disposer à un endroit unique d'informations réservées et surtout d'avoir accès à un forum d'information et d'échange d'expériences et à l'annuaire des anciens élèves de l'EMSST, ainsi que ceux en cours de scolarité.

À votre première visite, vous devrez vous inscrire en répondant à un questionnaire d'identification, ce qui permettra également d'actualiser et de compléter les données de l'annuaire vous concernant. Puis, une fois reconnu, vous pourrez naviguer dans le site en utilisant les menus déroulants et des liens très intuitifs. Vous pourrez alors participer aux discussions dans le forum et faire des recherches dans l'annuaire.

N'hésitez pas à évaluer ces services et les critiquer car, complètement réécrit, le site n'est pas exempt de petits défauts ou d'oublis et nous avons besoin de vous tous pour l'améliorer. Vous pourrez joindre les concepteurs sur le forum ou directement en contactant l'association par mail à :

minerve@asso-minerve.fr

LECTURES

- «La Tourmente 1830 1964 La France en Afrique du Nord». (Décembre 2010- Editions LBM) UNC ECPAD par l'historien Serge Cattet assisté du Général Kervizic
- Ce livre me semble être l'un des rares ouvrages, non polémiste, traitant de l'Algérie de sa conquête à son abandon. C'est un apport à l'œuvre de mémoire entrepris par une Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

- «Oran 1962 – L'oiseau en cage» par Pierrette Letourmy-Aurin (épouse de notre camarade Guy AURIN, Promo Bugeaud). Société des Ecrivains
- Comment une jeune femme a vécu les derniers jours de la présence française dans une ville à feu et à sang: récit poignant.

CARNET ROSE

Le CBA NICOL et son épouse ont adopté, en janvier 2011, Nolwenn, petite fille d'origine russe, qui devient ainsi leur premier enfant.

Evènement: Forum Entreprises –Défense les 18 et19 Mai à Versailles Satory